

**Vote des lauréats à l'AO NN MCF – CDU Pack
Booster 2026**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 12 mai 2026
Délibération 2026/05/CR-022**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment l'article 26 ;

Vu la délibération 2025/11/CR-065 en date du 20 novembre 2025 approuvant la répartition prévisionnelle du budget recherche pour l'exercice 2026 ;

Vu la délibération 2025 /12/CA-036 en date du 15 décembre 2025, adoptant le budget initial 2026 ;

Considérant les critères d'éligibilité mentionnés en commission de la recherche de l'UT en date du 16 avril 2026 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent la liste des lauréats éligibles à l'AO NN MCF CDU dans le cadre du Pack Booster 2026 (tableau en annexe).

Toulouse, le 12 mai 2026

La Présidente de l'Université de Toulouse,

**Par déléation,
Le Vice-Président recherche**



Matthieu Arlat

Nombre de membres : 41
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0